



PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon*

Service Aménagement

Division Évaluation Environnementale

Réf. Chr : 524 /14

Nos réf. : 2014 - 001210

*Affaire suivie par : Emmanuelle BARETJE
emmanuelle.baretje@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 90*

Montpellier, le 25 SEP. 2014

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

**Monsieur le Maire
Commune de Carcassonne
32 rue Aimé Ramond
11835 CARCASSONNE Cedex 9**

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

**Dossier de demande de permis de construire concernant le projet de zone commerciale ROCADEST,
déposé par ROCADEST SAS - Commune de Carcassonne (11)**

Par courrier reçu le **21/07/2014**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier de demande de permis de construire concernant le projet de zone commerciale ROCADEST sur la commune de Carcassonne., déposé par ROCADEST SAS.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prend la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

*Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjoint au chef
du Service Aménagement*

Frédéric DENTAND

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02